

16.08.2007 - 11:11 Uhr

## comparis.ch : primes maladie 2008 - Tout dépend du canton

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:  
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003671> -

comparis.ch, le comparateur sur internet, dispose des primes maladie provisoires pour plus de 80 % des assurés. Les chiffres actuels corroborent la faible hausse pronostiquée par comparis.ch au mois de juillet 2007 pour 2008. Celle-ci sera en moyenne d'environ 1 % sur toute la Suisse. Les différences cantonales restent cependant marquées car les réserves des caisses varient fortement en fonction des cantons.

Zurich, le 16 août 2007 - comparis.ch, le comparateur sur internet, dispose des primes maladie provisoires 2008 pour plus des quatre cinquièmes de la population suisse. Les analyses montrent que l'augmentation des primes s'établira environ à 1 % et sera faible par rapport à celles des années précédentes. Déjà au mois de juillet 2007, (1) comparis.ch avait pronostiqué cette hausse record en matière de modération depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Assurance Maladie (LAMal) en 1996.

L'analyse effectuée se base sur les primes provisoires d'environ 40 caisses qui, à elles toutes, se partagent plus de 80 % des assurés. En effet, les caisses maladie avaient jusqu'au 31 juillet 2007 pour déposer leurs primes provisoires auprès de l'Office fédéral de la Santé Publique (OFSP) et l'expérience des années précédentes a montré à comparis.ch que les primes provisoires ne variaient que très faiblement par rapport aux primes définitives. Le calcul des augmentations moyennes pour l'assurance de base a été pondéré en fonction du nombre d'assurés de chaque caisse. Il englobe tous les cantons, toutes les tranches d'âge, tous les niveaux de franchises et tous les modèles d'assurance. Or, à la différence des années précédentes, les écarts liés aux niveaux de franchise et aux tranches d'âge sont très faibles. Il est à signaler qu'il n'y aura pas d'augmentation pour les primes des enfants.

Les plus importantes baisses des primes auront lieu dans le canton de Genève

En revanche, les variations de primes seront très différentes en fonction des cantons. Ainsi, les cantons de Genève, Neuchâtel et de Vaud bénéficieront d'une baisse des primes en 2008 et c'est à Genève que cette baisse devrait être la plus forte, avec environ 1 %. Par ailleurs, on peut pratiquement parler d'une augmentation égale à zéro dans les cantons de Bâle-Ville, du Jura, de Thurgovie et de Zurich, où les primes ne devraient pas être relevées de plus de 0,5 %. Par contre, tous les autres cantons enregistreront des hausses diversement élevées dont la plus forte sera d'environ 3 %, à Appenzell Rhodes-Intérieures (cf. tableau).

Au cours des années précédentes, les différences d'augmentation des primes étaient dues aux différences cantonales dans l'évolution des dépenses de santé. Cette année, par contre, ce sont notamment les différences cantonales des taux de réserves des caisses maladie qui jouent un rôle. En effet, le Conseiller Fédéral, Monsieur Pascal Couchepin, a chargé l'OFSP de niveler en cinq ans, les taux de réserves cantonaux. Selon une note de mai 2007 de l'OFSP dont comparis.ch dispose, les caisses ont ainsi été invitées "à commencer à oeuvrer clairement pour ce nivellement au moyen des primes 2008".

Selon l'OFSP, dans les cantons de Genève, Vaud et Zurich, les

réserves effectives des caisses maladie sont supérieures environ à 30 % de leurs dépenses annuelles. Dans les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville Fribourg et Jura, elles sont supérieures d'environ 20 %. Dans quelques cantons, par contre, les caisses maladie affichent des réserves fortement insuffisantes. Ainsi, le taux de réserves est de 3 % à Obwald, de 2,7 % à Appenzell Rhodes-Extérieures, de 2,6 % à Berne, de 0,7 à Glaris et même négatif à Appenzell Rhodes-Intérieures avec - 4,2 %. Exactement là où les primes augmenteront le plus. L'objectif est, selon l'OFSP, d'avoir env. 12,5 % de réserves en 2008. En 2007, cette moyenne est de 17,2 % pour toute la Suisse.

Des primes plus basses pour tout le monde

En regardant 2008, on pourrait s'attendre à ce que les caisses baissent les primes dans les cantons ayant de fortes réserves et les augmentent dans ceux en ayant peu. Pourtant, il ne faut tabler sur une baisse d'environ 1 % que dans le canton de Genève. Malgré tout, cette année offre aux assurés une chance unique de bénéficier de baisses de primes l'an prochain. "Comme la concurrence joue entre les caisses et que celles-ci mettent sur le marché toujours plus de modèles d'assurance alternatifs, l'an prochain, 99,9 % des assurés pourront dépenser moins pour leur assurance maladie par rapport à l'année actuelle - même dans les cantons où les primes augmentent" explique Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch.

Les assurés peuvent d'ores et déjà comparer les primes provisoires pour 2008 sur [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch). Les primes des caisses restantes seront ajoutées au fur et à mesure de leur disponibilité.

(1) Cf. notre communiqué de presse du 12 juillet 2007 " Pas de hausse des primes : le rêve devient réalité ": [http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.asp?ID=pr\\_comm\\_communique\\_070712](http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.asp?ID=pr_comm_communique_070712)

Contact:

comparis.ch  
Richard Eisler  
P.D.G.  
Tél. 044 360 52 62  
E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
Internet : [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100542146> abgerufen werden.